La nouvelle universalité de la langue française

Autor(en): **Hanse, Joseph**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **69 (1965-1966)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-557387

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA NOUVELLE UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

par Joseph Hanse

Ce n'est pas la première fois que j'écoute avec autant d'émotion que d'intérêt votre dynamique président. J'admire en M. Charles Beuchat l'orateur et l'écrivain, une étonnante érudition, un enthousiasme toujours jeune.

Nous servons une même cause, celle du français, avec une ferveur filiale, car nous ne sommes pas de ceux qui oublient la richesse de sens de la belle expression : *langue maternelle*. Notre langue maternelle, c'est celle que notre maman nous a apprise, mais c'est aussi celle qui a été vraiment la mère de notre esprit, de notre pensée. On n'aime jamais trop sa mère. Il nous paraît naturel dès lors de nous mettre au service de notre langue comme si nous répondions à une vocation et d'aider nos compatriotes à la mieux connaître, à la mieux aimer. Dans ce culte que nous vouons à notre langue maternelle, faut-il dire qu'il n'entre rien de méprisant ni d'agressif pour aucune autre langue ? Nous aimons trop la nôtre pour ne pas respecter chez les autres la même fidélité.

Mais parce que nous aimons notre langue, nous devons nous préoccuper de son destin, non seulement en Europe, mais dans le monde. L'heure est venue de prendre ou de reprendre conscience de la solidarité qui, passant au-dessus des frontières politiques, respectant celles-ci comme l'indépendance et l'intégrité de chaque nation, s'accommodant de toutes les diversités nationales ou idéologiques, rapproche tous ceux qui ont dans leur âme quelque chose de semblable, parce que leur pensée s'est formée, a été coulée dans un même moule, parce que, depuis l'enfance, ils ont employé les mêmes mots, les mêmes expressions, parce qu'au cours de leurs études, ils ont été à l'école des mêmes maîtres.

C'est dans cet esprit que nous œuvrons dans plusieurs associations internationales. C'est aux réunions de l'une d'elles, l'Association européenne de l'ethnie française, que j'ai eu le plaisir de rencontrer et d'entendre plusieurs des vôtres.

Je les ai toujours écoutés avec le plus vif intérêt, parce qu'ils alliaient le plus pur amour de leur pays à la conscience la plus nette d'une large solidarité linguistique.

Je n'ai pas oublié les pertinentes réflexions de vos délégués au Congrès de Dijon ; je me souviens encore notamment de l'éloquente intervention de M. Eric Berthoud. Plus récemment, M. Beuchat nous apportait à Liège, à l'occasion du 10e anniversaire de la Fondation Charles Plisnier, l'hommage amical du Jura.

Aujourd'hui, ce n'est pas à un 10e anniversaire, mais à un centenaire, que j'ai l'honneur de m'associer. Invité à prendre la parole en cette cérémonie à la gloire du français, il m'a semblé que cette solennité même nous invitait à confronter le passé et le présent pour savoir discerner ce que l'avenir attend de nous.

*

Mais avant de me tourner vers le passé, je voudrais, en dépassant mon humble personne, vous dire pourquoi j'ai été particulièrement sensible à l'honneur qui m'était fait et vous confier les indications que j'ai cru trouver dans votre initiative.

Depuis quelques années, je demande avec insistance aux Français de se montrer solidaires, au point de vue culturel, des francophones qui ne sont pas de nationalité française. J'ai notamment reproché à plusieurs reprises aux historiens de la littérature française et aux critiques parisiens de ne pas s'intéresser suffisamment aux écrivains de Suisse ou de Belgique, de les traiter en provinciaux ou en étrangers, de les ignorer ou de les placer en annexe dans le tableau des lettres françaises, au lieu de les y intégrer purement et simplement. Jamais je n'ai réclamé pour vos écrivains ni pour les nôtres une indulgence particulière. Comme je le disais l'an dernier à Fribourg, au Congrès de littérature comparée, « le jugement des critiques et des historiens doit être inspiré par la qualité et non par la nationalité ou la résidence des écrivains ».

Ce que je veux, c'est que l'Université et les milieux littéraires français n'amputent pas le vrai patrimoine littéraire de la France et, d'une manière plus générale, qu'une frontière politique n'empêche pas les Français de comprendre qu'il y a une réelle communauté linguistique et culturelle des francophones. Défenseur obstiné de

cette unité, j'aurais dû souhaiter qu'un orateur français l'affirmât ici par sa présence et par un discours éloquent. Mais il m'a semblé qu'en invitant un Belge, un Wallon, vous désiriez montrer mieux encore, bien plus que l'évidente fraternité franco-suisse, l'union plus large et plus profonde qui nous relie, vous et nous et les autres francophones, à la grande famille française.

Pourquoi va-t-on imaginer que, lorsque des Jurassiens et des Wallons se rassemblent pour dire leur attachement à la langue française qui est une partie de leur âme, ils songent à prendre leurs distances à l'égard de leur propre pays parce qu'ils tournent leurs regards vers le centre et le foyer de la langue et de la culture dont ils aiment à se réclamer ?

Mais peut-être qu'au-delà de ma personne, ma présence parmi vous, en une circonstance aussi solennelle, apparaît comme une affirmation plus nette de cette communauté française qui doit être ressentie comme une réalité, une force, un stimulant.

Si je puis emprunter aux mathématiques une figure très simple, représentons cette communauté, cette francophonie, par un vaste cercle dont le centre est Paris. Divisons ce cercle en secteurs circulaires constitués par les divers groupes francophones de France, de Suisse, de Belgique, du Luxembourg, du Val d'Aoste, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique. Le rapport entre chacun de ces groupes et Paris est une évidence. Mais, à l'heure actuelle, combien il est plus utile encore de faire apparaître la cohésion entre tous ces secteurs, voisins ou distants, y compris celui de la nation française !

Tous doivent se sentir solidaires, dans les épreuves, dans les luttes comme dans les triomphes, coordonner leur action, afin que s'impose une autre évidence, moins aveuglante mais aussi indiscutable : l'existence d'un monde francophone, sans visées impérialistes ou agressives, profondément attaché à une langue commune et, à travers elle, à une façon identique d'organiser sa pensée et son expression, à une même sensibilité, à une même culture.

*

Pour mieux nous rendre compte de cette réalité d'aujourd'hui et de demain, il n'est pas inutile que nous jetions un regard sur le passé. Au reste, réunis pour célébrer la langue française dans une de ces régions des avant-postes qui lui font honneur et où elle est depuis si longtemps servie et défendue avec une vigueur exemplaire, comment ne penserions-nous pas à son glorieux destin, à l'éclat, à la fortune exceptionnelle qui a été son privilège longtemps incon-

testé ? Comment pourrions-nous ne pas évoquer cette fameuse universalité de la langue française, éloquemment célébrée par Rivarol il y a près de deux siècles ?

Certains pensent à cette époque avec nostalgie, ils sont près de se décourager en songeant aux temps où le français était la langue des cours, de la diplomatie, de l'élite, celle où se rédigeaient les traités, même entre pays où le peuple parlait une autre langue.

Loin de moi l'intention de considérer comme négligeable l'ancienne universalité de la langue française. Que depuis huit cents ans notre langue ait porté à l'étranger la culture française, la sensibilité française, la poésie française, la pensée française ; que depuis huit siècles, bien avant toute autre langue européenne, la nôtre — nôtre par le destin même du français et non par une conquête de la France — ait pu se répandre à travers l'Europe, et non seulement dans les milieux princiers, aristocratiques ou littéraires, mais dans le monde des juristes, des bourgeois et des marchands ; que dès ses origines, pour ainsi dire, la littérature française ait été lue, traduite, imitée au Nord, au Centre et au Midi de l'Europe ; que le français y ait pris peu à peu une place exceptionnelle dans l'instruction des gens aisés ; que des écrivains étrangers l'aient, dès le moyen âge, célébré, adopté ; cela montre à suffisance que ce qu'on appelle l'universalité de la langue française ne date pas du 18e siècle.

A la Renaissance, on pouvait parler davantage de l'universalité du latin. Et cependant n'est-ce pas alors qu'est défini l'objectif toujours actuel de la défense et de l'illustration de la langue française? Le siècle classique n'a pas eu conscience de tout ce qu'il devait au précédent, mais la source de son éclat est dans la Renaissance, dans l'humanisme, dans l'admirable effort du 16e siècle au profit de la langue.

Des facteurs à la fois linguistiques, littéraires et politiques vont au 17e siècle assurer au français une prééminence qui définitivement a marqué son destin. La langue est portée à un état de perfection qui lui permet d'exprimer toute la pensée, littéraire, philosophique ou scientifique, de l'époque. Le français peut prendre le relais du latin pour exprimer l'humanisme. Son ascension est puissamment épaulée, non par les armes ni même par une diplomatie attentive, mais par des réalités qui s'imposent : l'ascendant personnel de Louis XIV et l'éclat incomparable de la littérature classique.

La fortune du français, parce qu'aucune violence, aucune propagrande ne l'a imposée, est dès lors si bien établie qu'elle n'est plus nécessairement tributaire de la puissance politique de la France. N'est-ce pas à l'occasion du traité de Rastadt, en 1714, au lendemain

de cuisants revers des armées de Louis XIV, que le latin, jusqu'alors seule langue diplomatique, doit compter avec la langue française ? Celle-ci s'impose, à côté du latin, dans d'autres traités, même quand la France n'est point partie contractante, et elle finit même par évincer le latin dans la seconde moitié du 18e siècle.

C'est qu'à cette époque le prestige de notre langue ne cesse de croître, de s'affermir, pour des raisons culturelles, philosophiques, sociales, bien plus que politiques. Elle s'impose à l'étranger par sa qualité, par l'équilibre qu'elle semble avoir atteint pour la première fois, par la fermeté de sa syntaxe autant que par la précision de son vocabulaire, par sa clarté, par sa logique interne, mais aussi parce qu'elle est comme le levain d'une extraordinaire fermentation des idées qui va changer le cours de l'histoire.

Vous savez que le fameux discours de Rivarol sur l'universalité de la langue française a été rédigé en réponse à une question de l'Académie de Berlin ; celle-ci, dont la langue était d'ailleurs le français, acceptait comme un fait cette universalité ; elle demandait seulement aux concurrents de l'expliquer, de la justifier et de dire si elle semblait devoir se maintenir.

Cependant, si on voit la réalité des faits, il faut reconnaître que le terme d'universalité est bien excessif. Certes, à travers le monde, aucune littérature n'est alors plus lue que la française, aucune langue n'est répandue davantage, du moins dans les élites. On ne peut cependant parler d'un Univers français ; tout au plus peut-il être question d'une Europe française. Encore faut-il observer que cette Europe est celle qui a en mains la puissance et l'argent, celle des cours et des salons, nullement celle des nations. La situation du français, pour privilégiée qu'elle soit, est bien inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui. En France même, le français n'est pas encore au 18e siècle la langue usuelle de la majeure partie de la population ; les dialectes restent très vivants et sont, dans la majorité des régions, la seule langue parlée couramment. A l'étranger, une élite connaît le français, parfois très bien, mais c'est une langue de classe et de caste. Les aristocrates, les riches, certains milieux intellectuels mettent leur vanité, leur snobisme à parler français, comme à s'inspirer des modes et des manières françaises. Sachons reconnaître que cette prétendue universalité de la langue française, qui n'est pas imposée par la France, qui trouve son origine dans le prestige plus encore que dans la puissance de la nation française, si elle s'appuie sur les qualités de la langue et sur l'éclat de la littérature et de la pensée françaises, ne se maintient alors que par un esprit d'ancien régime, condamné à disparaître à la suite de la Révolution.

Le 19e siècle verra s'affirmer, en même temps qu'une poussée démocratique, les nationalismes qui vont bouleverser cette situation privilégiée du français. L'élite des divers pays sera progressivement amenée à renoncer au mépris des langues nationales. Mais le développement de celles-ci ne se traduira pas, au total, par un recul du français.

Il apparaît enfin de plus en plus en France, à partir de la Révolution, comme la langue nationale. Une idée nouvelle tend à s'imposer, en dépit d'une évidente exagération : c'est la langue qui fait la patrie. D'où la lutte des dirigeants républicains contre les dialectes, comme d'ailleurs contre le rôle joué dans l'enseignement par le latin, que Napoléon, cependant, rétablira dans ses droits. Mais le branle est donné : le développement de l'instruction répandra dans les provinces la connaissance et la pratique du français, langue nationale. Un immense effort est fait d'autre part pour adapter la langue à des besoins nouveaux, elle s'enrichit, elle se définit, elle se codifie dans des dictionnaires et des manuels, et ce travail facilitera son enseignement à l'étranger comme en France et dans les pays francophones.

A l'étranger, s'il a dû renoncer à son privilège, le français reste souvent considéré, selon la conviction de Bismarck lui-même, comme la langue sans laquelle aucune éducation n'est parfaite. Aussi verra-t-on se répandre et prospérer les Instituts français, les lycées français, les écoles dirigées par des religieux français.

Vienne l'heure de la colonisation, de l'organisation d'un vaste empire colonial. Sous l'impulsion de l'administration et de l'enseignement, le français devient, dans les colonies françaises, la langue d'une partie au moins de la population, de celle qui peut s'élever, et qui parfois le fait jusqu'aux études universitaires. Cette véritable intégration d'une élite dans le monde français aura les plus heureuses conséquences pour le destin de notre langue.

Cependant l'expansion simultanée de la puissance anglo-saxonne et de la langue anglaise va placer le français dans une situation qui reste encore privilégiée, mais qu'il faut défendre. A la fin de la première guerre mondiale il perd son monopole de langue diplomatique. Il continue néanmoins à l'emporter au traité de Lausanne, en 1923, entre la Turquie et la Grèce, dans les accords de Locarno avec l'Allemagne et même, en fait, au Secrétariat de la Société des Nations, heureusement installé à Genève.

On peut dire qu'à la veille de la dernière guerre mondiale, le français mérite beaucoup mieux qu'au 18e siècle le titre de langue universelle, malgré la progression de l'anglais. Celui-ci domine sans

doute dans le monde des affaires, mais il ne peut détrôner le français comme langue de culture et de civilisation.

La guerre, cependant, va porter à notre langue un coup dont la brutalité est significative. C'est de justesse, à une voix près, qu'elle est acceptée comme langue de travail à la Conférence de San Francisco qui prépare la Charte des Nations unies. L'installation de cette organisation à New York et l'ignorance du français par son premier secrétaire général continuent à desservir le français. Il est pendant des années l'objet d'attaques directes ou sournoises. En même temps plusieurs pays qui lui ont été longtemps favorables, la Hongrie, la Roumanie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, entrés dans la zone d'influence soviétique, s'éloignent de notre langue, beaucoup moins cependant qu'on n'aurait pu le craindre. La vague de la décolonisation menace aussi de dresser contre le français les populations excitées par un nationalisme farouche.

Heureusement, il va être sauvé à l'O.N.U. comme dans la plus grande partie de l'ancien empire colonial français par le relèvement impressionnant de la France dans tous les domaines, par une politique culturelle active et généreuse, par la lucidité, la fermeté des ex-colonies françaises et belges. Et ce coup de barre étonnant lui assure aujourd'hui une universalité bien plus réelle qu'autrefois, les pertes étant largement compensées.

*

Si nous examinons la situation actuelle du français, nous la trouvons en effet très réconfortante. En France, la progression amorcée au 19e siècle est aujourd'hui achevée. Les dialectes ne sont pas morts, ils restent vivants dans plusieurs régions, mais le français est bien la langue nationale, la langue de culture comme des échanges de presque tous les Français. Et la culture, heureusement, n'est plus le monopole d'une classe sociale.

Le même progrès s'est accompli, à des degrés divers, dans les régions voisines de la France. Il n'a été réalisé que par la vigilance des élites. Mais chez vous et chez nous, comme en France, l'unification linguistique s'est accomplie, sans d'ailleurs tuer les dialectes, moins vivants toutefois qu'il y a cinquante ans. Au Canada, un effort vigoureux et fécond se fait aussi en faveur du français, qui n'a jamais été l'objet de tant d'amour, de tant de zèle, et voilà bien l'exemple d'une ferveur non suspecte de vouloir rejoindre la nation française.

En dehors de la France et des pays d'ancienne tradition francophone, le français est aujourd'hui la langue officielle d'une vingtaine de jeunes républiques africaines. Cela veut dire que ces populations gardent, dans des mesures variables, leurs langues vernaculaires, mais que leurs dirigeants, leurs élites ont adopté le français et tâchent d'en faire le ciment même de leur force et de leur unité.

Cette situation n'a rien de comparable avec le divorce qui, au 18e siècle, opposait à un peuple impuissant les aristocrates adoptant une langue étrangère. Ce n'est point par mépris de leur peuple et de sa langue ou de ses langues que les dirigeants noirs restent fidèles au français, mais par sagesse, par patriotisme. Ils ont compris que la langue importée par les colonisateurs pouvait être, après le départ de ceux-ci, non seulement le moyen de s'élever, mais un trait d'union entre les tribus de chaque pays et entre toutes ces anciennes colonies menacées de s'effriter, de s'opposer les unes aux autres, de n'avoir aucun crédit à l'étranger. Ils ont eu le courage d'admettre qu'ils avaient besoin d'une grande langue internationale pour assurer leur unité interne et pour s'affirmer politiquement, aux yeux du monde, en un bloc imposant.

Bien plus, ils ont eu l'audace de comprendre et de proclamer que cette langue, plus riche, plus abstraite, mieux ordonnée, plus nuancée, pouvait exprimer non seulement leur pensée politique, mais leur âme, leur sensibilité, la profondeur même de leur être, tout en assurant à leur littérature en français à la fois une résonance infiniment plus large et une possibilité d'enrichissement interne, des ressources supplémentaires n'exigeant aucun reniement des langues africaines.

Vues audacieuses qui ont trouvé heureusement de grands hommes d'État et de grands poètes qui les ont exprimées avec force. Tel le président de la République du Sénégal, le poète Léopold Sédar Senghor. Pourquoi, se demande-t-il, écrivons-nous en français ? « Parce que le français est une langue à vocation universelle, parce que notre message s'adresse aussi aux Français de France et aux autres hommes, parce que le français est une langue de gentillesse et d'honnêteté. Qui a dit que c'était une langue grise et atone d'ingénieurs et de diplomates ? Bien sûr, moi aussi, je l'ai dit un jour. On me le pardonnera. Car je sais ses ressources pour l'avoir goûté, mâché, enseigné, et qu'il est la langue des dieux. »

Le français ne peut certes plus se prévaloir d'être la langue la plus répandue. Mais le terme d'universalité n'a jamais été plus justement adapté qu'aujourd'hui à la situation de notre langue, présente dans tous les continents et en pleine expansion.

Comme le dit Jean-Marc Léger, « l'expression *pays de langue française* recouvre aujourd'hui vingt-quatre États (dont dix-neuf exclusivement francophones) sans compter sept autres où le français est langue seconde de fait, langue des relations internationales et de l'enseignement supérieur ». Cent vingt-cinq millions au moins de francophones se répartissent à travers le monde, plus de cinquante millions en Europe, plus de dix millions en Amérique, plus de six millions dans les îles du Pacifique et de l'océan Indien. Si le français n'est point parlé par les cinquante millions d'Africains dont il est la langue nationale, il est du moins la langue de leur administration, de leurs relations internationales et il fait chaque jour dans ces pays des progrès considérables, qui n'attendent que la solidarité des autres pays de langue française pour s'accélérer.

A l'Assemblée des Nations Unies, plus d'un tiers des délégations emploient le français. Celui-ci l'emporte aussi dans les associations européennes : Benelux, la Communauté européenne, le Marché commun. Quatre-vingt-cinq pour cent du travail se fait en français à la Communauté économique européenne. Tout cela, librement, sans impérialisme, par le seul effet de la puissance réelle de notre langue et de la solidarité des francophones.

Le français tend à devenir la première langue étrangère dans un grand nombre d'autres pays ; il occupe à ce titre une place privilégiée dans les pays anglo-saxons, en Suisse, en Flandre, aux Pays-Bas, au Danemark, en Italie, en Grèce, au Brésil, au Liban, au Maroc, en Tunisie, etc. Le nombre d'étudiants qui le choisissent, là même où il n'est pas la seconde langue imposée, ne cesse de croître d'année en année. On demande dans plusieurs pays des enseignants français, la vente du livre français à l'étranger est, elle aussi, en progression manifeste.

Sans insister davantage sur cette expansion du français à travers le monde, je voudrais revenir sur un fait nouveau, qui cherche encore son nom : la solidarité du monde francophone. Les quelque cent vingt-cinq millions de citoyens qui le constituent forment désormais une grande patrie, qu'on appelle depuis peu la francophonie. Ce qui la définit, c'est la conscience de former une immense communauté linguistique et culturelle, affranchie des frontières politiques ou géographiques.

D'où vient cette nouvelle conscience ? Elle répond à un désir, à un besoin de notre époque. L'ère des nationalismes et du colonia-

lisme a fait place à celle des associations internationales et des grandes communautés économiques. Mais cette aspiration à constituer de grands ensembles doit se fortifier par la recherche d'un trait d'union qui, au sein même de ces associations, les fortifie en rapprochant tous ceux qui se sentent engagés dans un même destin, celui d'une langue commune.

Plus vastes seront les ensembles, plus les communautés auront avantage à consolider leur position en cherchant, au-delà des diversités idéologiques ou des intérêts économiques, à renforcer la communauté de l'esprit et de la culture, liée à l'unité linguistique. Français de France ou d'ailleurs, nous ne devons rien aliéner de notre âme pour nous sentir solidaires. Car le principal facteur de notre personnalité, c'est notre langue maternelle.

C'est à travers elle que nous avons appris à penser, elle est vraiment la mère de notre esprit. On pense avec des mots, selon des structures linguistiques auxquelles on s'accoutume et qui ordonnent la réflexion elle-même, autant que son expression. Une même culture a d'autre part imprégné notre intelligence et notre cœur, envahi notre mémoire. Nous avons développé notre sensibilité, nous nous sommes affinés, au contact des mêmes modèles, des mêmes chefs-d'œuvre.

L'un de nous pourrait se mettre à réciter des vers qui chantent dans ses souvenirs et aussitôt le même chant s'élèverait au fond de chacun de nous. Parce que nous parlons la même langue, nous avons en commun quelque chose d'essentiel, de fraternel, une aptitude à mieux nous comprendre, à donner aux concepts comme aux mots qui les expriment la même signification. Notre éducation, commune à tant d'égards, nous a conduits à respecter les mêmes valeurs fondamentales, elle nous a donné en définitive les mêmes maîtres, un même idéal.

Et c'est pourquoi, au-delà même de l'Europe, d'un continent à l'autre, cette communauté des francophones doit s'affirmer comme une force et comme pouvant devenir une source d'enrichissement mutuel.

A l'extérieur de l'hexagone, nous sentons mieux ce que doit être, ce que peut devenir la francophonie. Les Français, dont il a fallu secouer l'indifférence parfois hautaine, n'aperçoivent pas encore, généralement, tous les aspects, tous les devoirs de cette communauté. Une partie de leur élite cependant, la majorité de leurs dirigeants, particulièrement les responsables des affaires culturelles, n'ont plus besoin d'être convertis. Ils se sont engagés dans cette nouvelle croisade. Ils savent que le prestige de leur pays n'est pas seulement lié

à sa grandeur, mais qu'il résulte aussi de la richesse de son patrimoine culturel, de la qualité et du rayonnement de sa langue, de l'appui que leur apportent cent millions de frères qui, sans renoncer à leur dignité ni à leur indépendance, affirment leur attachement à de communes valeurs spirituelles. Ils savent que les francophones d'autres pays possèdent en commun avec eux un riche héritage, le cultivent, l'enrichissent, et qu'ils jouent un rôle essentiel dans la défense et l'expansion de la langue commune. Et encore une fois, tout cela n'a rien qui doive effrayer le patriotisme le plus chatouilleux.

*

Un terme nouveau est né, avant celui de francophonie, pour désigner ce français écrit ou parlé à travers le monde. L'imagination fertile, la clairvoyance et le dynamisme d'Alain Guillermou, rédacteur en chef de *Vie et Langage,* ont suscité, imposé la notion de français universel. Non pour nourrir des rêves, mais pour faire admettre que cette expansion du français en profondeur, à travers toutes les couches sociales, et en étendue, d'un pays à un autre, d'un continent à un autre, pourrait être menacée par le laisser-aller ou par les particularismes régionaux. Il ne suffit pas que cent vingt-cinq millions d'individus s'expriment en français. Il faut qu'en dépit de quelques régionalismes, on parle et on écrive partout le même français. Il ne faut pas que la langue éclate en s'étendant.

Si elle doit être un trait d'union, elle ne peut se diversifier d'une région à l'autre, ni dans son vocabulaire ni dans sa structure. Est-ce à dire qu'on veut l'empêcher de vivre, d'évoluer, de s'adapter à des besoins spéciaux ou à des nécessités nouvelles ? Non, certes, et c'est pourquoi ses défenseurs, des grammairiens, des journalistes, des écrivains, des techniciens, des professeurs, venus des divers pays francophones, se réunissent et se réuniront pour examiner les problèmes qui se posent.

Les efforts d'Alain Guillermou ont abouti à la création de la Fédération du français universel et à l'organisation de Biennales de la langue française. Celles-ci seront, en quelque sorte, les États généraux de notre langue. La première aura lieu cette année en Belgique, à Namur, du 9 au 15 septembre. Elle sera l'occasion d'affirmer notre existence, notre union, notre solidarité, de mesurer ce qui se fait dans l'enseignement, dans la presse, à la radio, pour la sauvegarde et l'unité de la langue française dans les pays de vieille tradition francophone et ce qui peut être tenté dans toute la francophonie à la lumière de ces expériences. Les écrivains seront

associés à ce congrès, car nous savons que le sort du français, dans notre civilisation actuelle, dépend assurément du nombre d'économistes, d'ingénieurs, de techniciens que la France et les pays francophones pourront exporter, de la vitalité de la pensée scientifique française, mais que le destin de notre langue est toujours lié à celui de notre littérature. La réflexion de Rivarol reste juste, même s'il faut la compléter : « Notre langue sera toujours retenue dans la tempête par deux ancres, sa littérature et sa clarté. » Il disait encore : « Les grands écrivains ont tout fait. Si notre France cessait d'en produire, la langue de Racine et de Voltaire deviendrait une langue morte ; et si les Esquimaux nous offraient tout à coup des écrivains de premier ordre, il faudrait bien que les regards de l'Europe se tournassent vers cette littérature des Esquimaux. »

Si la Fédération du français universel est la première dont l'objectif est la langue, d'autres associations internationales ont aussi tenté de grouper ceux qui exercent une même activité, comme les journalistes, les juristes, les médecins, les sociologues de langue française. D'autres suivront, je l'espère. Ce travail de coopération sera facilité par l'existence de l'Association des universités de langue française, fondée il y a quatre ans à l'initiative des Canadiens. Elle groupe aujourd'hui près de 50 universités dans 16 pays. Après avoir abordé des problèmes d'organisation et de collaboration et avoir tâché notamment d'apporter son aide aux universités africaines et orientales, elle est en train d'étudier, en même temps que la mission permanente et les tâches nouvelles de l'université contemporaine, le grave problème du français scientifique et technique. Elle essaiera de dégager les principes suivant lesquels, sans se laisser envahir par d'inutiles anglicismes, la langue française doit créer les vocables nouveaux dont toutes les techniques ont un besoin énorme. J'ai participé aux discussions du groupe chargé d'élaborer un programme d'étude. J'y ai vu apparaître, comme un fait acquis, la collaboration entre tous les savants de langue française. Parmi les réflexions faites autour de cette table de travail, j'ai retenu celles qui insistaient sur la nécessité de mieux diffuser les publications scientifiques françaises et sur l'abandon trop facile de leur langue par des universitaires français, dans les réunions internationales. Là encore, c'étaient les francophones des pays étrangers qui, avec quelques Français clairvoyants, protestaient contre cette démission française, plus fréquente qu'on ne l'imaginerait. Il ne s'agit pas de prêcher l'intolérance ou l'impolitesse. On demande seulement aux Français de ne pas oublier ce qu'ils doivent à leur langue et à ceux qui la parlent à travers le monde. Ils n'ont pas le droit de la desservir en mettant leur coquet-

terie à parler anglais lorsque leurs auditeurs sont en droit d'attendre un exposé ou une discussion en français.

Nous savons mieux, vous et nous, comme les Canadiens, que nous avons des positions à défendre et que, si la France donne l'exemple de la capitulation, notre combat sera plus difficile.

Toute lutte qui se livre pour le français, n'importe où, en n'importe quel domaine, devrait émouvoir l'élite de tous les francophones, et d'abord celle de la nation française. Chaque fois qu'un francophone tolère qu'un coup franc ou bas soit porté à sa langue, chaque fois qu'il encourage ceux qui tentent de réduire la position du français dans les relations internationales, il mérite un blâme.

Je ferai une réflexion du même ordre à propos de la qualité de notre langage. Chaque fois que nous parlons mal, nous portons au français une blessure dont nous ne pouvons mesurer les conséquences. La sauvegarde du français nous est confiée à tous. Il s'agit d'une action collective et dont la France n'a pas le monopole.

Suisses, Canadiens, Belges, nous savons d'ailleurs que notre éloignement du foyer parisien et le voisinage d'une langue étrangère nous imposent une vigilance toujours en éveil. Français à part entière dans l'usage d'une langue qui est, pour nous aussi, la langue maternelle, ayons le souci de la maintenir, de la parler correctement, aussi bien ou mieux que dans les provinces françaises. N'est-ce pas notre intérêt ? « Je vis de bonne soupe et non de beau langage », disait le bonhomme Chrysale, agacé de voir ses serviteurs négliger sa cuisine. Qui donc aujourd'hui oserait affirmer qu'il n'a que faire d'un bon langage ? La correction et l'aisance de l'expression ne sont pas moins utiles au commerçant qu'à l'ingénieur, à l'employé, à l'homme d'affaires ou à l'étudiant. Dans une discussion, est-il inutile de savoir trouver le mot juste, d'exprimer clairement sa pensée ? Nos affiches de la première Quinzaine du bon langage proclamaient : « Parlez mieux, vous réussirez mieux. »

L'année suivante, nous tâchions de faire appel à un sentiment plus élevé que l'intérêt personnel. Notre slogan était : Soyons fiers de bien parler. Le thème a été repris en Suisse et au Canada. Oserai-je le proposer à votre méditation, et particulièrement à celle de la jeunesse ? Je m'y crois autorisé parce que, dans le très beau discours prononcé à Delémont, à votre quatre-vingt-dix-huitième assemblée générale, par M. Roland Béguelin, dont j'ai pu admirer une fois de plus le talent, la ferveur, le courage, la clairvoyance, je lisais cette réflexion : « Quand on sait qu'à la pauvreté du langage correspond la pauvreté de l'esprit, on s'inquiète de voir des enfants qui, après avoir écouté nos justes remontrances, répondent : « Papa,

tu as raison, mais si, hors de chez nous, je parle correctement, mes camarades se moquent de moi ! »

A qui la faute si ces railleries viennent contrarier la bonne volonté de l'enfant ? Que les parents et les maîtres donnent sévèrement l'exemple, qu'ils ne craignent pas de répéter à l'enfant que celui qui parle bien s'élève socialement ! M. Béguelin souhaitait que l'Émulation entreprît un combat permanent pour améliorer l'élocution dans les classes. J'espère que son appel a été entendu au-delà même de ses espérances.

Il faut en effet que nous intéressions non seulement le monde scolaire, mais tout le public, aux questions de langage, que nous lui inculquions le souci de bien parler. Cette année, nos affiches pour la quinzaine qui se déroule en ce moment, du 1er au 15 juin, répandent un nouveau thème : Langage, mon beau souci. Nous avons adopté un vers fameux de Malherbe adressé à une femme qui hésitait à répondre à son amour : Beauté, mon beau souci, de qui l'âme incertaine...

Le langage est digne d'être l'objet de notre souci, de nos inquiétudes. Nous devons le défendre contre ceux qui l'attaquent de l'extérieur, mais aussi contre ceux qui, en le parlant, le défigurent, l'appauvrissent, contre ceux qui n'ont nul souci de la propriété des termes et de la précision du vocabulaire, contre les ignorants et les négligents qui ne respectent pas une grammaire, une syntaxe qui est pourtant le résultat du lent travail des siècles et d'un effort collectif d'adaptation de l'expression à la pensée. Trop de gens, aujourd'hui, dans la presse, à la radio, dans des publications de toutes sortes, donnent le mauvais exemple, non sans une ridicule prétention.

Mais quand nous parlons de souci, nous ne pensons pas seulement : inquiétude ; nous pensons également : soin, sollicitude, vigilance. Nous voudrions voir se répandre le souci de bien parler, d'acquérir un vocabulaire plus riche, d'écrire simplement, mais avec précision, clarté, correction. Notre appel va plus loin. Pourquoi ne pas habituer le grand public à s'intéresser aux problèmes de langage ? N'est-il point passionnant d'apprendre à mieux connaître sa langue, à réfléchir, à raisonner sur des questions qui ne sont pas du byzantinisme mais qui touchent à la valeur des mots, des tours et des formes, à la structure même de l'outil dont on se sert constamment ? N'est-ce pas un beau souci que de défendre, de mieux connaître, d'apprendre à mieux utiliser ce langage qui nous sert à communiquer avec autrui, à exprimer notre pensée, à traduire notre personnalité ?

Nous avons la chance de parler une langue dont les qualités sont depuis longtemps reconnues : harmonie, clarté, justesse, précision, sens des nuances, une langue qui, selon le mot du roi Albert, a eu toutes les audaces en réalisant chaque fois tous les équilibres. Parce qu'elle est une merveille d'équilibre, la langue française est aussi pour l'esprit une maîtresse incomparable.

Si elle a séduit les juristes et les diplomates, si aujourd'hui encore, en présence de versions en plusieurs langues, on recourt au texte français pour interpréter un passage ambigu ou obscur, c'est que le français se prête mieux à l'expression exacte et nuancée, c'est qu'il a horreur de l'équivoque et du brouillard opaque de la lourdeur, c'est qu'il tend à imposer, au préalable, à celui qui l'écrit, un effort, une organisation de la pensée.

Il y a longtemps que j'étudie le français et son histoire, et particulièrement sa syntaxe. Plus j'avance dans mes recherches et mes réflexions, plus j'admire cette sûreté avec laquelle, dès ses origines, il a tendu vers son destin, vers son équilibre, vers ses lois fondamentales. Nous sommes les héritiers de dix siècles d'efforts souvent inconscients, nettement dirigés cependant vers une expression à la fois ferme et subtile, vers une construction qui allie la souplesse à la rigueur, vers des règles qui ont pu être parfois énoncées avec une raideur excessive, alors que l'usage commun, qui a fini par triompher, était déjà infiniment nuancé. Même à l'époque où aucun grammairien — et pour cause — ne s'occupait d'elle, notre langue avançait d'un pas sûr et rapide vers ses structures fondamentales et ses jeux précis d'opposition. Il m'arrive souvent de me sentir non seulement intéressé mais ému devant ces forces mystérieuses qui ont avec constance acheminé le français vers son glorieux destin. Je me sens alors solidaire non seulement de cent vingt-cinq millions de francophones, mais des générations qui depuis tant de siècles ont fait de cette langue ce qu'elle est aujourd'hui, cet outil qui m'est donné pour entrer en contact avec mes frères, pour exprimer ma pensée, mes émotions, mes sentiments.

Lorsqu'on essaie de définir ce qui rattache l'homme à sa patrie, on reconnaît, dans la complexité de ces attaches, le sens de la tradition, de la solidarité, de la communauté des souvenirs et d'un destin, mais cela concerne la langue autant que les sites familiers.

Vous aimez votre beau pays du Jura que la nature a mis des millions d'années à façonner. Dès que vos yeux se sont accoutumés à voir au-delà des figures familières penchées sur votre berceau, vous avez progressivement découvert, pour en garder l'image avec tendresse, comme un trésor que votre pays semblait vous destiner,

ces paysages à la fois austères et doux auxquels vos ancêtres se sont comme vous sentis attachés.

Notre langue, façonnée, elle aussi, à travers les siècles par des centaines de millions d'ancêtres, nous a été offerte également, par l'intermédiaire de nos mamans, pour que, comme des millions d'autres francophones, nous formions à travers elle notre pensée, pour que, de cris indistincts et touchants, délicieux ramages de l'enfance, nous puissions passer à l'expression la plus harmonieuse, la mieux organisée, de nos sensations, de nos sentiments, de nos réflexions, pour que nous puissions mieux éprouver et communiquer la sympathie, la chaleur humaine qui nous relie à nos proches puis, progressivement, à la grande fraternité humaine.

Est-il une langue qui soit plus associée que la nôtre aux mots de liberté et de fraternité qu'elle a répandus dans le monde entier ? Fraternité !... Si tous les gens du monde voulaient se donner la main ! a dit le poète. Quel beau rêve ! Nous pouvons y travailler, nous savons, hélas ! que l'heure de cette ronde universelle n'a pas encore sonné.

Mais il nous est permis de faire un autre vœu, moins utopique. Vous pouvez dire : « Si tous les Jurassiens voulaient se donner la main ! » Mais dépassons cet horizon limité ; si nous avons vraiment compris tout ce qui, sans réclamer aucun reniement, nous unit à ceux qui dans le monde entier ont le français pour langue maternelle, ne craignons pas de dire, en y mettant toute la ferveur filiale de notre âme : Si tous les francophones voulaient se donner la main !